



**BUDGET ANNEXE**  
**IMMOBILIER**  
**ENTREPRISES**  
**2025**

# BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ENTREPRISES 2025

## Sommaire

Introduction.....	3
I. Dépenses de fonctionnement .....	4
1. Charges à caractère général (chapitre 011) .....	4
2. Charges de personnel (chapitre 012) .....	4
3. Autres charges de gestion courante (chapitre 65).....	4
4. Charges exceptionnelles (chapitre 67).....	4
5. Dotations aux amortissements et aux provisions (chapitre 68) .....	4
6. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) .....	5
7. Virement à la section d'investissement (chapitre 023).....	5
II. Recettes de fonctionnement .....	6
1. Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70).....	6
2. Autres produits de gestion courante (chapitre 75).....	6
3. Résultat de fonctionnement reporté (ligne 002) .....	6
III. Dépenses d'investissement .....	7
1. Immobilisations corporelles (chapitre 21) .....	7
2. Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16).....	7
IV. Recettes d'investissement.....	8
1. Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16).....	8
2. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) .....	8
3. Virement de la section de fonctionnement (chapitre 021).....	8
4. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (ligne 001) .....	8

## Introduction

Les équipements gérés par le budget annexe immobilier entreprises sont les suivants :

- La pépinière d'entreprises de Sannois réalisée en 1987, sise 2, esplanade de la gare, qui comprend 24 bureaux et 12 places de parking pour une superficie utile de 710 m<sup>2</sup>.
- L'Hôtel d'entreprises de Franconville-la-Garenne acquis et aménagé par le Département en 1994, sis 38, rue de la station, qui comprend 22 bureaux et 22 places de parking au sein de l'immeuble « Jean Mermoz » pour une superficie de 964 m<sup>2</sup>.

L'équilibre du BP 2025 du budget annexe Immobilier entreprises se définit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	465 455,87	465 455,87
Investissement	220 522,01	220 522,01
TOTAL	<b>685 977,88</b>	<b>685 977,88</b>

Aucune dette n'est rattachée à ce budget.

# I. Dépenses de fonctionnement

## Dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution	Répartition
011	Charges à caractère général	260 900,00 €	203 532,00 €	-21,99%	43,73%
012	Charges de personnel	57 000,00 €	60 000,00 €	5,26%	12,89%
65	Autres charges de gestion courante	20,00 €	20,00 €	0,00%	0,00%
67	Charges exceptionnelles	15 000,00 €	10 000,00 €	-33,33%	2,15%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00%	1,07%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00%	1,07%
023	Virement à la section d'investissement	83 466,57 €	181 903,87 €	117,94%	39,08%
	<b>TOTAL</b>	<b>426 386,57 €</b>	<b>465 455,87 €</b>	<b>9,16%</b>	<b>100,00%</b>

### 1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général inscrites au BP 2025 sont de 204 K€ et comprennent notamment les dépenses suivantes :

- Les taxes locales (85 K€),
- Les charges de copropriété (34 K€),
- Les fluides (33 K€),
- Les frais de nettoyage (21 K€),
- Les frais d'entretien et de maintenance des bâtiments (12 K€),
- Autres (19 K€).

### 2. Charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel inscrites au BP 2025 sont de 60 K€ et correspondent à un agent qui gère et anime les sites.

### 3. Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante inscrites au BP 2025 sont de 20 € et concernent les écritures d'ajustement sur la TVA.

### 4. Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Les charges exceptionnelles inscrites au BP 2025 sont de 10 K€ et concernent les annulations de titres sur exercices antérieurs.

### 5. Dotations aux amortissements et aux provisions (chapitre 68)

Les provisions inscrites au BP 2025 sont de 5 K€ et correspondent au provisionnement pour les loyers impayés.

## **6. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)**

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2025 sont de 5 K€ et correspondent aux amortissements des investissements.

## **7. Virement à la section d'investissement (chapitre 023)**

Le virement à la section d'investissement inscrit au BP 2025 est de 182 K€. Il s'agit de l'autofinancement du budget annexe.

## II. Recettes de fonctionnement

### Recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution	Répartition
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 000,00 €	17 000,00 €	0,00%	3,65%
75	Autres produits de gestion courante	215 500,00 €	220 500,00 €	2,32%	47,37%
002	Résultat de fonctionnement reporté	193 886,57 €	227 955,87 €	17,57%	48,97%
	<b>TOTAL</b>	<b>426 386,57 €</b>	<b>465 455,87 €</b>	<b>9,16%</b>	<b>100,00%</b>

#### 1. Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Les produits des services, du domaine et ventes diverses inscrits au BP 2025 sont de 17 K€ et concernent les prestations relatives à l'incubateur et à l'accompagnement.

#### 2. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les autres produits de gestion courante inscrits au BP 2025 sont de 221 K€ et correspondent essentiellement aux loyers.

#### 3. Résultat de fonctionnement reporté (ligne 002)

Le résultat de fonctionnement reporté inscrit au BP 2025 est de 228 K€. Ce montant constitue le résultat de fonctionnement 2024 reporté en 2025.

### III. Dépenses d'investissement

#### Dépenses d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution	Répartition
21	Immobilisations corporelles	110 382,24 €	206 522,01 €	87,10%	93,65%
16	Remboursement des emprunts	14 000,00 €	14 000,00 €	0,00%	6,35%
	<b>TOTAL</b>	<b>124 382,24 €</b>	<b>220 522,01 €</b>	<b>77,29%</b>	<b>100,00%</b>

#### 1. Immobilisations corporelles (chapitre 21)

Les immobilisations corporelles inscrites au BP 2025 sont de 206 K€ et concernent les travaux divers dans les bâtiments.

#### 2. Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Les emprunts et dettes assimilées inscrits au BP 2025 sont de 14 K€ et correspondent aux dépôts et cautionnements.

## IV. Recettes d'investissement

### Recettes d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution	Répartition
16	Emprunt et dettes assimilées	14 000,00 €	14 000,00 €	0,00%	6,35%
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00%	2,27%
021	Virement de la section de fonctionnement	83 466,57 €	181 903,87 €	117,94%	82,49%
001	Solde d'exécution positif reporté	21 915,67 €	19 618,14 €	-10,48%	8,90%
<b>TOTAL</b>		<b>124 382,24 €</b>	<b>220 522,01 €</b>	<b>77,29%</b>	<b>100,00%</b>

#### 1. Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Les emprunts et dettes assimilées inscrits au BP 2025 sont de 14 K€ et correspondent aux dépôts et cautionnements.

#### 2. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2025 sont de 5 K€ et correspondent aux amortissements des investissements.

#### 3. Virement de la section de fonctionnement (chapitre 021)

Le virement de la section de fonctionnement inscrit au BP 2025 est de 182 K€. Il s'agit de l'autofinancement de l'EPCI.

#### 4. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (ligne 001)

Le solde d'exécution positif reporté inscrit au BP 2025 est de 20 K€. Ce montant constitue l'excédent d'investissement 2024 reporté en 2025.